

Zeitschrift:	Asiatische Studien : Zeitschrift der Schweizerischen Asiengesellschaft = Études asiatiques : revue de la Société Suisse-Asie
Herausgeber:	Schweizerische Asiengesellschaft
Band:	49 (1995)
Heft:	1: Chinese Societies at the Dawn of the Third Millenium
Artikel:	L'échiquier et le marché : fractures méridiennes et dynamiques régionales en Chine
Autor:	Gipouloux, François
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-147178

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 03.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'ÉCHIQUIER ET LE MARCHÉ: FRACTURES MÉRIDIENNES ET DYNAMIQUES RÉGIONALES EN CHINE

François Gipouloux, Tokyo¹

Introduction

Au cours des trois décennies qui vont de la prise du pouvoir par le Parti Communiste (1949) à l'inauguration de la politique d'ouverture (1979), les autorités chinoises ont mis en œuvre — avec certes des modulations selon les aléas de la politique intérieure, une conception autarcique du développement économique: "compter sur ses propres forces", "indépendance et autonomie". Cette conception a eu d'importantes conséquences sur la restructuration de l'espace économique chinois: atomisation des marchés, divisions administratives étanches, flux convergeant vers le centre et redistribution bureaucratique. Autant d'éléments qui caractérisent ce que l'on pourrait nommer une *logique de l'échiquier* (*quanguo yi banqi*): hommes, ressources et capitaux sont disposés, et déplacés sur un gigantesque damier selon des mécanismes politiques dont le fonctionnement est extrêmement centralisé. Depuis 1949, en particulier, les autorités n'ont jamais cessé de s'opposer à la constitution des zones côtières en pôles de développement. Revanche de la Chine paysanne sur la Chine urbaine, de la Chine de l'intérieur sur celle de la frange côtière, revanche enfin d'un Parti Communiste recruté essentiellement dans la paysannerie sur l'élite urbaine et intellectuelle.

Prenant acte de l'impossibilité d'une croissance simultanée de l'arrière pays et des zones côtières, et surtout du coût énorme de l'autarcie, la politique d'ouverture inaugure depuis 1979 une conception du développement qui privilégie les bases les plus fortes, les plus anciennes, et disposant des meilleurs liens avec l'extérieur. Au terme de quinze années de réformes économiques et d'ouverture sur l'étranger, une telle stratégie a induit une division de la Chine en trois grandes zones au développement économique très différencié: la frange côtière, le centre et le grand ouest. La partition en trois macro-régions est aussi la conséquence d'une nouvelle configuration des relations entre la Chine et ses voisins du pourtour immédiat (le Japon, les "Quatre Dragons" et les pays de

1 Chargé de recherche au CNRS. Pensionnaire, Maison Franco-Japonaise, Tokyo.

l'ASEAN). Elle pose avec une urgence accrue la question des articulations régionales et des relations centre/péphérie en Chine.

La contagion du dynamisme de la croissance le long des grands axes de géographie humaine et économique de l'espace chinois, se propageant des côtes et des deltas vers l'intérieur, ou à partir de pôles de transaction établis dans les régions frontalières (*yan hai*, *yan he*, *yan bian*) correspond aussi au passage d'une logique administrative à une logique géo-économique. Mais il n'est pas certain que l'abandon de cette logique de l'échiquier signifie la généralisation de mécanismes du marché. La nouvelle économie politique chinoise se fonde plutôt sur une application biaisée de la notion d'avantage comparatif, tant les flux de technologie, de capitaux, de biens d'équipement sont entravés par de multiples blocus inter régionaux.

Quelle logique gouverne cette fragmentation dynamique des espaces économiques chinois? Comment s'explique l'aggravation des écarts entre Est, Centre et Ouest? Va-t-on vers l'apparition d'une unification du marché chinois, ou au contraire vers un morcellement sans précédent des marchés, au fil de guerres économiques dont les armes sont le protectionnisme provincial?

I. UNE PARTITION DYNAMIQUE ET SES CONSÉQUENCES: L'ÉCART SE CREUSE ENTRE LES TROIS CHINES

La problématique de la régionalisation économique n'est pas nouvelle en Chine.² Elle a cependant donné lieu récemment à une abondante littérature où confluent des cadres interprétatifs opposant une apologétique post-marxiste — la nécessité de maintenir l'unité de la Chine, et donc le contrôle du Centre — et la reconnaissance des droits économiques des régions. Ce conflit se joue dans un cadre particulier: celui d'un pays continent, de surcroît sans véritables traditions de marché unifié, où le particularisme provincial ou régional, très vivace, a toujours été redouté.

1. Le poids de l'ancien système

La stratégie de développement a été guidée, jusqu'à la fin des années 70, par deux principes: la constitution d'un système régional indépendant, et l'édification d'une "troisième ligne" d'industries, situées très à l'intérieur

2 Cf. CHI Ch'ao-ting, *Key Economic Areas in Chinese History*, London, 1936.

du pays.³ Première conséquence, l'allocation des investissements a été très déséquilibrée: durant le 3ème plan quinquennal (1966-1970), c'est à dire au plus fort de la Révolution Culturelle, 66,8% du total des investissements est allé aux régions centrales et occidentales. Une seconde conséquence en a été l'anormale faiblesse des taux de croissance de l'industrie dans les régions côtières, eu égard à leur potentiel économique. Si de 1952 à 1980, la croissance annuelle moyenne de l'industrie dans les zones côtières a été de l'ordre de 10%, cette performance masque des évolutions très contrastées: à l'exception de Pékin où elle reste soutenue, la croissance industrielle est à Shanghai, Tianjin et dans la province du Liaoning inférieure à 10% par an. Enfin, en terme de revenu par habitant, les provinces de l'intérieur ne gagnent rien à ce processus d'industrialisation artificiel: le Hebei, le Heilongjiang, le Guizhou, qui disposent de vastes ressources minières, régressent de 1952 à 1978 dans la hiérarchie du revenu *per capita*.

La planification centralisée, à l'œuvre pendant près de trente ans s'est avérée une formidable machine à engendrer du gaspillage et à distraire les ressources financières générées par les provinces côtières pour les dilapider à l'ouest. Certains géographes, dont Tang Wing-shing, s'inspirant de la problématique élaborée par Kornai⁴, soulignent la coexistence de deux mécanismes dans la période qui précède les réformes et l'ouverture à l'étranger. Un *transfert de valeur*, tout d'abord, conséquence d'une croissance extensive se déployant dans un cadre particulier, celui d'une économie de pénurie: carences en énergie, prix administrés, planification industrielle. Dans le contexte d'une logique administrative, la fièvre d'investissement génère de façon systémique redondance des capacités de production et pénuries. Elle compromet également les tentatives de spécialisation régionale; le ciseau des prix, très défavorable aux producteurs de matières premières ou de produits énergétiques, pénalise lourdement l'ouest et les régions centrales. Un *transfert géographique de revenu*, ensuite, qui résulte de la centralisation du système fiscal, et des rapports de force entre le centre et les provinces, dans une société très

- 3 La juridiction administrative de la "troisième ligne couvrait les provinces du Sichuan, Guizhou, Shaanxi, Gansu, Qinghai, Ningxia, Henan, Hubei Hunan et Shanxi.
- 4 TANG Wing-shing, *Regional Uneven Development in China, with Special Reference to the Period between 1978 and 1988*, Occasional paper No 110, Department of geography, The University of Hong Kong, 1991.

fortement contrôlée par l'État. L'État redistribue fonds et subsides d'une province à l'autre par l'intermédiaire du budget central. Très concrètement, la population urbaine est généreusement subventionnée, ainsi que les entreprises d'État, et les provinces de l'ouest et du centre, où le secteur étatique est prépondérant. Les modalités de ce transfert de revenu concourent aussi au maintien de l'ancienne structure économique: plus les provinces sont subventionnées moins elles se développent.⁵

Ces deux mécanismes ont produit une division entre Est et Ouest qui s'est aggravée au fil du développement économique. Avec le relâchement des contraintes liées à la planification centralisée, cette cassure entre Est et Ouest subsiste, mais les mécanismes qui jouaient durant la période antérieure sont brouillés par l'apparition d'un système spatial dual: un espace fermé, strictement contrôlé par l'État (l'intérieur, la Chine de l'ouest) coexiste avec un système ouvert (plus faiblement contrôlé), la façade maritime.

2. *L'aggravation du fossé entre façade maritime, régions côtières et Chine de l'ouest*

La conception d'un développement différencié (*didu fazhanlun*) prévaut désormais sur celle d'un développement uniforme (*ju heng buju*). La césure traditionnelle — climatique, mais aussi culturelle et économique — nord/sud, matérialisée par le Fleuve Bleu perd de sa pertinence avec l'apparition de *fractures méridiennes*, courant du nord au sud du pays. Elles séparent nettement la façade maritime, la Chine centrale et le grand ouest. Assurément, cette dernière façon de lire la carte rend compte de façon plus précise des disparités régionales en Chine. Les autorités chinoises l'ont d'ailleurs entérinée au cours du VII^e plan (1986-1990).⁶

Depuis 1978, l'aggravation du clivage entre Est, Centre et Ouest peut être saisi sous deux aspects.

5 Cf. TANG et alii, "Economic reform", art.cit.

6 L'*est* désigne le Liaoning, les municipalités de Beijing et Tianjin, les provinces du Hebei, Shandong, Jiangsu, Shanghai, et les provinces du Zhejiang, Fujian, Guangdong, Guangxi et l'île de Hainan. Le *centre* comprend la Mongolie intérieure, le Shanxi, le Jilin, le Heilongjiang, le Henan, l'Anhui, le Hubei, le Hunan et le Jiangxi. Le *grand ouest* enfin s'étend sur les provinces du Tibet, du Xinjiang, du Qinghai, du Ningxia, du Gansu, du Guizhou, le Shaanxi, le Sichuan et le Yunnan.

- Des taux de croissance très différenciés. Non seulement la croissance est beaucoup plus forte à l'Est mais le différentiel de croissance se creuse très nettement depuis le début des réformes économiques, comme le montre le tableau ci-dessous:

Tableau 1: Comparaison des taux de croissance annuels moyens des trois grandes zones économiques (%)

	1979-80	1981-88	1989-91	1992
Est	4,64	11,80	5,76	18,37
Centre	5,53	10,83	3,48	11,58
Ouest	5,00	10,77	6,11	9,23

Source: annuaires statistiques et *Gongye Jingji Yanjiu* n° 3, 1994, p.28.

Alors qu'en 1979-1980 les taux de croissance étaient très proches dans les trois macro-régions, ils divergent progressivement et vont du simple au double entre Ouest et zones côtières en 1992.

- Le revenu par habitant s'est aussi fortement différencié. De 1980 à 1992, l'écart relatif entre les trois macro-régions s'est accentué. Il est intéressant de constater qu'il s'aggrave davantage entre l'Est et le Centre, progressant de 31,2% à 43,1% (soit une augmentation de 11,9 points), qu'entre l'Ouest et l'Est, où il passe de 43,8% à 50,5%, (+ 6,7 points).

Tableau 2: Évolution du Revenu National par habitant dans les 3 macro-régions (1979-1991; Unité: RMB)

	Est	Centre	Ouest	Rapport E/C/O
1979	451,1	312,5	251,3	1,00: 0,69: 0,56
1988	1'853,1	955,2	797,0	1,00: 0,52: 0,43
1991	2'287,1	1'198,0	1'097,1	1,00: 0,52: 0,48

Source : Maruyama Nobuo (ed.) *90 nendai chūgoku chiyiki kaihatsu no shikaku: nai riki enkai kankei no rikigaku* [Perspectives sur le développement des régions chinoises dans les années 90: la dynamique des relations entre l'intérieur et la côte]. Tokyo, Ajia keizai kenkiūjo, 1994. p. 81.

Une analyse plus fine de l'évolution du revenu par habitant par province fait apparaître des reclassements significatifs, au sein même des provinces côtières: Entre 1978 et 1989, le Guangdong passe de la 9ème à la 5ème place dans la hiérarchie nationale des revenus par habitant. Le Zhejiang progresse fortement, tandis que les provinces voisines du Shandong et du Hebei voient leur revenus par habitants diverger rapidement: le Hebei chute de la 10ème place à la 15ème, tandis que le Shandong passe de la 17ème place à la 9ème.

II. LES CAUSES DES DISPARITÉS RÉGIONALES

Deux types d'explication ont été avancées pour rendre compte de ces divergences croissantes. Le premier privilégie un facteur explicatif simple, qui semble conforté par l'évidence: l'accent mis sur une stratégie de croissance tirée par les exportations. Les zones côtières, faisant jouer des avantages comparatifs, se lancent dans une spécialisation industrielle et s'insèrent dans une division internationale du travail dont les Dragons, durant les années 70, avaient recueilli les dividendes. La seconde explication place le secteur non-étatique (c'est à dire les entreprises collectives, privées et les *joint ventures*) au cœur de la différence entre les taux de croissance industriels des différentes provinces chinoises.⁷

En fait, retenir un principe d'explication unique semble une position difficilement tenable pour saisir un phénomène aussi complexe que celui de fortes différenciations régionales. Ces dernières se produisent en effet dans un contexte qui n'est plus celui de l'économie de commande, sans pour autant être celui d'un marché unifié et transparent. Comment ne pas être sensible, d'abord au poids de l'histoire? Les provinces côtières, Guangdong et Fujian en particulier, étaient d'importants centres d'échange bien avant la Guerre de l'Opium (1840). Leur essor s'est poursuivi, rythmé par l'influence étrangère, les initiatives industrialisatrices de la fin de l'empire, voire le colonialisme japonais dans le cas du Liaoning par exemple, au cours de ce siècle long qui va de 1840 à 1949. L'ébauche d'une spécialisation industrielle apparaît également très tôt, avec la concentration de l'industrie lourde dans le Nord-Est, tandis que l'industrie légère se concentre à Shanghai, Tianjin et Canton entre autres. En 1952, Shanghai réalisait déjà — ou faut-il dire encore? — un cinquième de la

7 Cf. en particulier Inderjit SINGH, Dilip RATHA, and Geng XIAO, "Non-State Enterprises as an Engine of Growth: An Analysis of Provincial Industrial Growth in Post Reform China", *Research Paper Series, World Bank, July 1993*.

production industrielle chinoise. Les localisations géographiques ont donc un sens fort, comme nous allons le voir plus loin en ce qui concerne l'implantation des *joint ventures*.

Sans prétendre ni figer les éléments explicatifs dans une hiérarchie immuable, ni saisir dans sa totalité un processus en pleine évolution, tentons de sérier les facteurs principaux:

1. La réorientation des flux d'investissement

A partir de 1979, mais surtout depuis la seconde moitié des années 80, les investissements s'accroissent en direction de l'Est et décroissent au centre et à l'ouest. Le rapport des montants investis (est et ouest) était de 1 à 2,7 en 1986, il est presque de 1 à 4 en 1990. Une conséquence notable est à relever d'emblée. Les investissements étatiques représentaient en 1991 dans le centre et l'ouest 68,5% et 73,29% de l'investissement total (*quanti shehui touzi*). Dans les provinces qui se développent relativement lentement comme le Heilongjiang, le Guizhou, le Gansu, le Qinghai et le Ningxia, cette proportion est partout supérieure à 80%.⁸ En revanche, dans les provinces côtières, les investissements effectués dans le secteur d'État représentant une proportion beaucoup plus faible de l'investissement total. Elle se situe en moyenne autour de 60%, dans des provinces à croissance très rapide telles que le Jiangsu, le Zhejiang et le Shandong, cette proportion tombe même à 37,92%, 29,75% et 53,22%.⁹ La raison essentielle en est le déclin de la capacité du gouvernement central à mobiliser des revenus fiscaux et donc à investir une part importante de ses revenus dans les provinces les plus pauvres.

8 WEI Houkai, LIU Jie, "woguo diqu chayi biandong qushifenxi yuce" [Analyse et prévision de l'évolution des divergences régionales en Chine], *Zhongguo Gongye Jingji Yanjiu* 1994, n° 3, p.29.

9 Ibid.

Tableau 3: Répartition régionale de l'investissement en capital fixe au cours du VIIème plan (1986-1990, %)

	1986	1987	1988	1989	1990
Est	52,2	57,7	59,6	59,7	59,0
Centre	28,2	27,6	26,1	25,3	25,9
Ouest	19,0	14,7	14,4	15,0	15,1

Source: Maruyama Nobuo, *90 nendai* ... op. cit. p.196.

Le déplacement vers l'est des investissements étatiques se traduit donc par une perturbation du développement des provinces centrales et occidentales, très dépendantes d'investissements à long terme pour la mise en valeur de leurs ressources. L'ouest et l'intérieur ne peuvent non plus compter sur les investissements étrangers comme substitut à des flux de capitaux raréfiés en provenance du gouvernement central.

2. *Le rôle du capital étranger*

L'investissement direct étranger, essentiellement sous forme de joint ventures, contribue à la rénovation*voire parfois à la constitution d'un tissu industriel en Chine. Mais sa répartition géographique aggrave les déséquilibres entre Est, Centre et Ouest.

Tableau 4: Répartition géographique des coentreprises et entreprises étrangères en Chine (1991-1992)

	1991		1992	
	Nbre de JV	Montant des contrats (Mds de \$)	Nbre de JV	Montant des contrats (Mds de \$)
Est	11 262 (86,8%)	10,193 (85,1%)	39 644 (81,3%)	51,556 (88,7%)
Centre	1 272 (9,8%)	5,866 (4,9%)	6 248 (12,8%)	4,287 (7,4%)
Ouest	372 (2,9%)	2,025 (1,7%)	2 233 (4,6%)	2,030 (3,5%)

Source: annuaires statistiques et Maruyama Nobuo, *90 nendai* ... op. cit. p. 54

Le capital étranger apparaît extrêmement concentré dans la frange côtière: les dix premières provinces récipiendaires de l'investissement étranger sont toutes situées sur la façade maritime.

Tableau 5: Concentration des coentreprises dans les régions côtières

Rang	Province/Municipalité autonome	Nombre d'entreprises à capitaux mixtes
1	Guangdong	44 705
2	Jiangsu	18 082
3	Shandong	12 561
4	Fujian	11 990
5	Zhejiang	8 085
6	Shanghai	8 056
7	Hainan	7 390
8	Liaoning	7 365
9	Beijing	6 516
10	Tianjin	6 004

Source: *Guojia Xinzhen Guanliju Ziliaoj/Nikkan kôgyô shinbun* 7.5.1994

Les investissements étranger stimulent incontestablement la croissance dans les provinces côtières. Les montants engagés ont même représenté en 1992 14% des immobilisations à l'est¹⁰, mais ils restent très faible dans les provinces centrales et occidentales. Le capital étranger joue également un rôle considérable dans le développement des exportations, comme le montre le tableau suivant.

10 Ibid.

Tableau 6: Contribution des entreprises à capitaux mixtes, des filiales et des sous-traitants d'entreprises étrangères aux exportations chinoises.

Années	Montants (Mds de \$)	Part dans les exports (%)
1984	0,07	0,3
1985	0,30	1,1
1986	0,58	1,9
1987	1,22	3,1
1988	2,46	5,2
1989	4,92	9,4
1990	7,81	12,6
1991	12,05	16,8
1992	17,36	20,4
1993	25,24	27,5

Source: Maruyama Nobuo, *90 nendai ... op. cit.* p. 64

Très actives à l'exportation en général, les entreprises sino-étrangères (*san zi qiye*)¹¹ ont des positions encore plus fortes dans l'exportation de biens manufacturés, où elles réalisaient, en 1992, 24% des exportations chinoises de ce secteur. Dans l'appareillage électrique, cette proportion atteignait même 40%.

Inversement, la faible pénétration du capital étranger dans les provinces de l'intérieur et de l'ouest handicape très lourdement leurs exportations. La part des exportations dans ces régions a certes triplé de 1978 à 1989, mais leur part reste démesurément basse dans le total des exportations chinoises (moins de 5% en 1989, cf. tableau suivant), et concentrée sur des produits à faible valeur ajoutée, ou sur des matières premières très peu transformées.

11 Les *san zi qiye* désignent trois types d'entreprises, impliquant à des degrés divers une participation du capital étranger: Coentreprises ; entreprises travaillant en sous-traitance d'une société étrangère; filiales de sociétés étrangères.

Tableau 7: Part des provinces de l'ouest dans les exportations chinoises (%, sur les montants exprimés en \$)

1978	1981	1985	1989
1,67	1,68	3,37	4,70

Source: Maruyama Nobuo, *90 nendai* ... op. cit. p. 203.

3. Les différences dans le régime de la propriété

La structure industrielle à l'ouest, et dans une moindre mesure dans les provinces intérieures, reste caractérisée par une prépondérance de la propriété publique.

Tableau 8. Répartition de la production industrielle selon le mode de propriété dans l'ouest et l'ensemble du pays (1981-1989, %)

	1981		1989	
	Chine	ouest	Chine	ouest
Industrie	100,0	100,0	100,0	100,0
Entreprises d'État	74,8	81,5	56,1	68,3
Entreprises collectives	24,6	17,6	35,7	25,0
Entreprises privées	0,0	0,2	4,8	6,1
Autres	0,6	0,2	3,4	0,8

Source: Maruyama, *90 nendai* ... op.cit. p.187

Les effets négatifs de la prépondérance des entreprises d'État peuvent également être perçus au niveau de la fiscalité: les très mauvaises performances budgétaires de provinces comme le Jilin ou le Heilongjiang n'ont pas d'autre explication que les pertes grandissantes des entreprises d'État. Prenons l'exemple du Shaanxi:

Tableau 9: Comparaison de la province du Shaanxi avec la Chine dans son ensemble.

	Shaanxi		Ensemble du pays
	Nombre	Valeur ajoutée	Valeur ajoutée
Entreprises d'État	2'309	80,6%	65,0%
Entreprises collectives	9'389	15,2%	27,0%
Autres	—	—	8,0%

Source: Maruyama, *90 nendai* ... op. cit. p. 271.

Dans les provinces occidentales, la difficulté principale reste l'absence d'articulation cohérente entre grandes entreprises d'État et industries locales qui jouent un rôle trop marginal. Incapables d'encourager le secteur privé et le réseau des coopératives locales, les régions occidentales sont de plus prisonnière d'un système très rigide de fixation des prix et d'organisation du marché, comme nous le verrons plus loin. Cet ensemble de contraintes laisse à l'ingérence du gouvernement une marge considérable d'intervention dans les affaires économiques.

4. La structure sectorielle de l'industrie

La structure sectorielle de l'industrie a aussi joué un rôle déterminant dans le retard du centre et de l'ouest. Les années 50 ont compté pour beaucoup dans la poussée vers le centre et l'ouest de l'industrie chinoise. Les raisons politiques — on se défie de la côte, urbanisée, ouverte à l'étranger — et stratégiques — le risque de conflit avec les États-Unis est encore considéré comme réel, ont milité en faveur de ces industrie dites de la "troisième ligne" (*san xian gongye*) établies dans le Sichuan, le Shanxi, le Shanxi, le Guizhou, etc. Cette stratégie a marqué durablement les provinces centrales et occidentales, où l'industrie lourde et le secteur d'État sont prépondérants. A l'exception des industries militaires, les autres secteurs sont l'énergie et l'extraction de matières premières. Les industries de transformation sont très peu développées. Le degré de pénétration des mécanismes du marché est extrêmement faible.

Alors que dans l'ensemble du pays, la proportion de l'industrie lourde dans la valeur totale de la production industrielle, est en 1989, de 51,16%, cette proportion est bien supérieure dans le centre et l'ouest: 55,70% et 59,83% respectivement. Le contraste est encore plus accentué avec les provinces côtières, où cette proportion n'est plus que de 47,04%. Dans les

seuls secteurs des industries d'extraction et celui des matières premières, la proportion s'élève encore: 49,91 % dans le centre, 42, 93 % dans l'ouest. Certaines provinces de l'intérieur ou frontalières (Shanxi, Mongolie intérieure, Guizhou, Yunnan, Gansu, Ningxia, Xinjiang) ont même des proportions extrêmement élevées: 60% contre 40% dans l'est.

5. La persistance d'un système de prix pénalisant pour l'ouest

La structure des prix très irrationnelle qui prévalait durant les années 50 reste encore largement opérante: en bref, les prix des produits industriels sont fixés à un niveau supérieur à celui des produits agricoles, et les produits de l'industrie légère voient leur prix déterminés à un niveau supérieur à celui des produits de l'industrie lourde, eux-mêmes plus élevés que ceux des ressources minérales ou énergétiques. En 1985, le taux de profit — directement déterminé par la fixation administrative des prix — était, dans l'industrie minière, principale branche industrielle à l'ouest, de 10,38% alors qu'il était de 20% environ pour le secteur manufacturier, qui constitue la trame du tissu industriel à l'est. De même, le taux de profit dans la chimie de base était de 6,83% contre 58,42% dans la transformation des produits de la chimie organique. Ainsi, avec le flux des produits énergétiques et des matières premières, une valeur considérable a été transférée de l'ouest à l'est au cours des dernières années. L'Est gagne ainsi sur les deux tableaux : en amassant un profit considérable, fruit de la transformation des produits primaires de l'ouest, et en utilisant à bas coût énergie et matières premières.

Cette structure des prix très pénalisante a également de notables conséquences sur l'orientation des flux d'investissements. Tant qu'elle persiste, les provinces intérieures et occidentales resteront les dernières à attirer des investissements. Et on voit mal comment pourraient se poursuivre un autre type d'industrialisation tant que les entrepreneurs de l'est ne seront pas les principaux agents de l'investissement dans les régions intérieures.

III. L'INTERACTION ENTRE MACRORÉGIONS: AVANTAGES COMPARATIFS ET SPÉCIALISATION?

1. La conception chinoise de l'avantage comparatif

Les zones côtières sont des centres manufacturiers qui dépendent, pour leur énergie et leurs matières premières, des régions centrales et de l'ouest. La crainte des régions centrales et de l'ouest est de rester confinées dans la

fourniture de produits primaires et que le fossé avec les régions côtières ne se creuse de plus en plus. Le problème est donc de déceler des avantages comparatifs qui leur permettraient de se développer dans le cadre d'une économie marchande. Mais cette notion classique, dont la légitimité ne semble pas contestée en Chine aujourd'hui, aboutit dans son application, à de multiples perversions.

Alors que la distribution des ressources est encore très contrôlée, l'avantage comparatif ne signifie rien d'autre que la tentative, pour certaines provinces, d'assouplir à leur profit les mécanismes de la planification centralisée. Dans les régions côtières, municipalités, provinces ou parfois des régions entières, obtiennent des passe-droits, détournent les bénéfices du commerce extérieur, au lieu d'être pour les provinces de l'intérieur, des agents dynamiques de la transformation économique et sociale. De telles pratiques constituent d'ailleurs un obstacle de taille à la réintégration de la Chine au GATT. Par ailleurs, sans réelle circulation de marchandises, des technologies et des capitaux sur le territoire national, l'intégration des zones côtières dans les échanges internationaux est menacée. Si de fortes perturbations se produisent dans l'arrière pays, la stratégie de croissance qui repose, dans les zones côtières, sur le dynamisme du secteur non étatique court à l'échec.

2. Les facteurs structurels: L'insuffisance des moyens de transports

Les carences des infrastructures de communication sont un autre frein à l'intégration régionale. La Chine de l'intérieur et plus encore celle de l'ouest opèrent en circuit fermé. L'insuffisance des moyens de transports empêche la réalisation d'économie d'échelle, réduit la dissémination des flux technologiques, et donc condamne à la stagnation ou l'obsolescence des pans entiers du secteur industriel. Productions de basse qualité — faible valeur ajoutée — gaspillage de matières premières et d'énergie — le cercle vicieux de l'autarcie ne peut être brisé. Renforcer la cohésion économique entre l'intérieur et les régions côtières implique le développement des lignes de chemin de fer et celui des infrastructures portuaires. C'est à cette condition que pourront aussi s'accroître les exportations des provinces intérieures. En effet, les insuffisances des capacités portuaires sont telles qu'une grande partie du potentiel de ces régions ne peut être mis en valeur ou exporté. Le désenclavement de l'ouest grâce au chemin de fer — l'achèvement du tronçon reliant le Xinjiang au Kazakhstan (224 km) permet, depuis 1990, de relier le réseau ferré aboutissant au port de Lianyungang, dans le Jiangsu, à la frontière du Kazakhstan. L'intercon-

exion du réseau chinois et du réseau transsibérien est réalisée, et la liaison de la façade atlantique de l'Europe au Pacifique est assurée de façon plus rapide, de Rotterdam à Lianyungang, via Moscou et Usu. La réalisation de ce tronçon raccourcit de 2 000 km la route habituelle du Pacifique à l'Atlantique et réduit les coûts de transport de 20%. Elle favoriserait également le désenclavement des six provinces chinoises traversées (3,6 millions de km² et 200 millions d'habitants).

3. L'émergence d'un réseau urbain

L'essor des moyens de communications ne fera pas tomber à lui seul les barrières interprovinciales. C'est en dernière analyse une urbanisation plus soutenue, qui permettrait, plus que la création de zones économiques spéciales, un développement des régions occidentales. Provinces et régions autonomes dans l'intérieur de la Chine couvrent plus des deux tiers du territoire national, mais ne comptent que 14% des villes chinoises. Les villes sont littéralement encerclées par les campagnes.

Tableau 11: Évolution de la population active agricole dans plusieurs provinces chinoises (1980-1992, %)

	1980	1985	1990	1992
Guangdong	70,7	60,3	51,1	46,6
Zhejiang	74,3	55,4	53,2	51,5
Fujian	72,8	61,6	58,4	56,3
Shandong	78,8	65,5	61,0	60,0
Jiangsu	70,6	51,4	47,5	46,4
Guizhou	82,2	79,3	78,2	78,1
Anhui	81,3	71,8	68,8	67,5
Guangxi	83,2	80,1	76,5	73,4
Henan	81,4	72,5	68,4	67,6
Sichuan	80,2	74,8	72,5	69,8
Moyen. Nat.	68,7	62,4	60,0	58,5

Source: Maruyama, 90 nendai ... op. cit p. 85

Là encore, on perçoit bien combien les effets des réformes ont été peu sensible au niveau du déclin de la population rurale, dans le centre et l'ouest. Les villes ne parviennent pas à créer un tissu industriel qui rayonne sur leur périphérie immédiate. Cela est particulièrement net dans le Nord ouest et le sud-ouest, régions très rurales. Certains économistes suggèrent de donner davantage de pouvoirs à de très grandes villes, qui avaient été séparées des provinces et placées directement sous l'autorité de la planification centrale. Bref, traiter comme des provinces à part entière Chongqing, Dalian, Wuhan, Shenyang, Canton, Harbin et Xi'an. Auparavant sous la coupe des provinces, ces municipalités disposaient de pouvoirs et de moyens réduits. Elles manquaient en particulier des infrastructures nécessaires, tandis que leurs entreprises travaillaient avec des équipements obsolètes. Ces villes, qui étaient des centres économiques d'une grande vitalité il y a plusieurs décennies ont vu leur potentiel bridé par une gestion rigide et une planification hautement centralisée. Isolées les unes des autres, elles n'étaient pas autorisées à commercer directement avec l'étranger. Aussi cette obligation de passer par l'échelon provincial pour tout ce qui touchait au commerce extérieur a abouti à une duplication stérile des industries, au gaspillage des ressources, et à l'engorgement du réseau de transport.

En s'affranchissant de la tutelle de l'échelon provincial, les grandes villes bénéficieraient assurément d'une plus grande latitude dans l'accès aux financements, aux matières premières ou à l'énergie, et éviteraient des procédures longues et fastidieuses pour entrer directement dans la sphère de l'activité économique. En prenant des districts suburbains sous leur juridiction, elles *contribueraient* à repousser les barrières entre ville et campagne.

Le transfert à la municipalité des entreprises autrefois sous tutelle ministérielle ou provinciale permet assurément d'établir des coopérations horizontales favorables à la croissance économique. Mais de véritables liens économiques transversaux sont encore loin d'être constitués. Les villes ne jouissent pas de pouvoirs législatifs, qui sont la plupart du temps entre les mains des Congrès du peuple à l'échelon provincial. Il est certain que l'influence des villes grandes et moyennes sur les districts limitrophes, les bourgs et les zones rurales, va devenir vitale pour le développement économique régional. Cette interaction économique, que l'on nomme "le gouvernement des districts par les villes" (*chen zhi xian*) inaugure-t-elle une nouvelle hiérarchie des espaces économiques, le réseau des villes prenant le pas sur celui des régions? On peut déceler ici l'ébauche d'une politique d'aménagement du territoire, certaines industries autrefois à

l'intérieur du périmètre urbain étant délocalisées, pour disposer de plus d'espace ou bénéficier d'une main-d'œuvre moins chère, alors que les industries "avancées", les services, les capacités de recherche resteraient en ville. Certes, de nombreux problèmes continuent à entraver ces échanges: la circulation des capitaux entre ville et campagne se fait mal. Faute de motivations suffisantes, les transferts de personnels ne s'opèrent pas facilement. La bataille pour l'appropriation des capitaux et des matières premières fait rage entre le Chongqing *intra-muros* et la conurbation à dominante rurale, les entreprises urbaines refusant de laisser partir, pour faire de la sous-traitance, les entreprises qu'elles contrôlent. Cette nouvelle politique stimulerait pourtant l'édification de voies de communication qui, en retour, agirait de façon positive sur les échanges entre villes et campagne.

Les entreprises des bourgades pourraient même devenir les principaux agents d'une politique exportatrice. Les entreprises de bourgs, réseaux parallèles à celui des grandes entreprises, se montrent très dynamiques, même si leur personnel est moins éduqué. Une bonne illustration en est fournie par les bourgades du delta du Fleuve Bleu. Onze mille entreprises de bourgs travaillent pour l'exportation, dans les provinces côtières, de la péninsule du Liaodong au delta de la Rivière des Perles. Gérées par des paysans entrepreneurs, elles sont efficaces, savent faire preuve d'une grande souplesse dans les délais, travaillent sur de courtes séries et sont très réceptives aux impulsions du marché.

Les villes sont appellées à remplacer et stimuler les villages, estime l'économiste Jiang Yiwei. Alors qu'à l'heure actuelle deux échelons, celui de la région et celui des villes et des villages structurent l'espace économique, le réseau des villes doit, selon lui, s'étendre partout sur le territoire national. A la place des préfectures, traditionnellement fermées, des villes ouvertes doivent faire leur apparition. Le changement ne sera pas qu'administratif. Il induira de profondes mutations dans la façon de produire, de consommer, de vivre en société. Si la ville devient le foyer de l'expansion économique, les liens interurbains seront appelés à prendre de plus en plus de consistance.

4. *Une nouvelle conception de l'industrialisation*

Une des dimensions de la réussite du delta de la Rivière des Perles ne doit pas être sous-estimée: celle d'une industrialisation essaimant vers l'intérieur. En 1927, les armées du Guomindang et du parti Communiste partaient de Canton pour une expédition militaire destinée à "punir" les

seigneurs de la guerre du Nord, usurpateurs du pouvoir républicain. Aujourd'hui, les industriels de Canton montent à l'assaut des citadelles de la Chine centrale et septentrionale. Ces "nouveaux ouvriers" qui fondent, à leur retour dans leur province d'origine de petits ateliers, sont partie prenante de ce que l'on appelle à Canton, non sans ironie, "l'expédition économique au nord" (*jingji beifa*).

Ce processus peut-il se prolonger en une véritable industrialisation? Verra-t-on cette "industrialisation du maquis" encercler progressivement, voire prendre d'assaut les "citadelles" de la propriété publique au nord? Elle implique de conjuguer petites industries et filières de sous-traitance naissant dans le sillage des *joint-ventures* industrielles. Cette industrialisation diffuse repose, dans les zones côtières, sur une constellation de petites unités, fortement territorialisées, mais en même temps très ouvertes à l'apport des *huaqiao*, les chinois d'outre-mer. Elle met en œuvre une logique d'organisation spatiale construite sur des réseaux, différente des imbrications territoriales très hiérarchisées qui prévalaient jusqu'alors. Les régions côtières semblent bien armées pour participer de ce mouvement où frontières nationales et frontières locales semblent s'estomper: la province de Canton commerce de la même façon avec la Chine de l'intérieur et avec Hong Kong, et les pays du Sud-Est asiatique. D'autres modes de régulation territoriales, à peine ébauchés aujourd'hui, sont à l'ordre du jour.

CONCLUSION:

LA LOGIQUE DE L'ÉCHIQUIER OU CELLE DU MARCHÉ?

1. Pendant des siècles, l'espace économique chinois était articulé sur une fracture du pays en deux entités distinctes, nord et sud. Il est clair aujourd'hui que la cohérence économique de la Chine n'est plus tant dans le dualisme nord/sud, que dans une division méridienne, qui distingue les zones côtières, les provinces de l'intérieur, et le grand ouest. Cette Chine "à trois vitesses", plus fermée, plus pauvre, et plus autarcique au fur et à mesure que l'on s'éloigne de la façade maritime, échangiste, plus ouverte et plus riche, s'enracine dans une histoire qui remonte au milieu du XIXème siècle, celle de la pénétration étrangère. La politique de réforme actuelle, bien loin d'entamer un tel découpage, le renforce au contraire. Le type de développement qu'il induit accentuera, c'est certain, de fortes disparités de revenus entre les trois Chines. Cette politique pourra-t-elle susciter un réel enrichissement par la création de pôles de développement

ou risque-t-elle au contraire de provoquer un éclatement de l'unité nationale et des déchirures dans l'autorité du centre sur la périphérie?

2. Pour la première fois peut-être dans l'histoire de la Chine, une stratégie de développement correspond à la réalité géo-économique. L'enjeu, c'est bien la logique du marché. Pourra-t-elle prévaloir sur celle de l'échiquier? Les liens inter régionaux pourront-ils se développer sans graves ingérences du centre et unifier l'espace économique chinois? Pendant de très longues périodes, les liaisons économiques interrégionales n'ont joué que dans un champ extrêmement limité. Depuis la prise du pouvoir par le Parti Communiste, le gouvernement central a apporté un soin jaloux à trancher les liens économiques interrégionaux et à faire converger vers lui, sous des formes non marchandes, l'essentiel des flux économiques. Depuis quinze ans seulement commence à prévaloir une logique économique qui s'apparente au marché, alors que celle de l'échiquier avait jusqu'alors servi de cadre dominant à la formalisation de l'économie politique. La nécessité d'une politique d'aménagement du territoire qui ne soit pas, comme par le passé, bureaucratique et autoritaire, mais fondée sur la concertation et les incitations économiques se fait sentir avec urgence. D'autant plus que le contrôle de l'État sur deux flux fondamentaux les flux d'investissements et les flux de population s'est considérablement amoindri.

